



## CÔNE DE SIGNALISATION 750 MM (30'') À BASE LARGE conforme à la norme T-RV-3 du MTQ

Conçu pour les zones où la **vitesse est supérieure à 70 km/h** ou pour **les travaux de nuit**, le cône de signalisation est un repère visuel de couleur orange conçu pour les travaux de courte durée en milieu urbain, les travaux de très courte durée et les opérations de marquage routier. Il constitue un outil efficace pour signaler aux automobilistes la présence de travaux routiers.

Fait de polyéthylène souple de couleur orange inaltérable aux rayons U.V., ce cône de signalisation mesure 750 mm (30'') de haut. Sa base en caoutchouc noire évasée de 380 X 380 mm lui assure une excellente stabilité malgré son faible poids de 2,5 kg (5,5 lb).

### Bandes réfléchissantes

Nos cônes de signalisation de 750 mm (30'') sont équipés de deux (2) bandes circulaires faites d'une pellicule blanche rétro-réfléchissante de type III. La bande supérieure de 150 mm (6'') de haut est placée à 75-100 mm du haut et la bande inférieure de 100 mm (4'') est placée à 50 mm de la première.

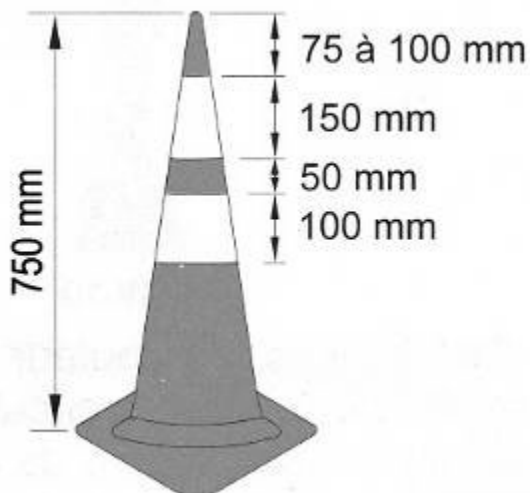


Schéma des bandes réfléchissantes

### DIMENSIONS ET COMPOSANTES

Matériau : Polyéthylène souple inaltérable aux rayons U.V.

Forme : Conique

Couleur : orange

#### Dimensions

Hauteur : 750 mm (30'')

Poids : 2,5 kg (5,5 lb)

### # DE PRODUIT

# TRV3-30-PEC5 : cône en polyéthylène 750 mm avec bandes